

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

EXTRAIT du Registre des Délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale de DIJON

Séance du 12 juin 2014

à laquelle étaient présents :

Présidente de Séance : Mme Françoise TENENBAUM

Membres présents : (13) Mme AKPINAR-ISTIQUAM, Mme AVENA, M. BERTHIER, M. BON, M. BOURGUIGNAT, Mme GAUTHIÉ, Mme GINDRE, M. JASPART, M. JORROT, Mme MARTIN-GENDRE, Mme OBRIOT, Mme POLONCEAU, Mme TENENBAUM.

Membres excusés représentés : (2) M. MILLOT (représenté par Mme TENENBAUM), Mme TROUWBOST (représentée par M. BERTHIER).

Membres excusés : (2) Mme HERVIEU, Mme LECOMTE LE GRAND.

Date de convocation : 6 juin 2014

Délibération n° : 26-2014

Objet : Budget supplémentaire – exercice 2014

Les résultats de fonctionnement 2013 des budgets du Centre Communal d'Action Sociale figurant au compte administratif et au compte de gestion 2013, votés et affectés par les membres du conseil d'administration lors de la séance du 12 juin 2014, s'élèvent à 1 035 727,44 € (excédent) pour le budget principal et à - 5 746 € (déficit) pour le Service d'Actions Tutélaires Gériatriques (SATGE).

Compte tenu de ces résultats, des soldes d'exécution des sections d'investissement du budget principal et des budgets annexes constatés à la clôture de l'exercice 2013 et des ajustements nécessaires sur les crédits votés au budget primitif 2014, le budget supplémentaire 2014 du CCAS se présente comme suit :

BUDGET PRINCIPAL

- Dépenses Investissement	126 864,21 €
- Dépenses Fonctionnement	961 387,44 €
Total dépenses	1 088 251,65 €
- Recettes Investissement	126 864,21 €
- Recettes Fonctionnement	961 387,44 €
Total recettes	1 088 251,65 €

BUDGET ANNEXE : CENTRE DE JOUR LES MARRONNIERS

- Dépenses Investissement	11 498,99 €
- Dépenses Fonctionnement	22 050,00 €
Total dépenses	33 548,99 €
- Recettes Investissement	11 498,99 €
- Recettes Fonctionnement	22 050,00 €
Total recettes	33 548,99 €

BUDGET ANNEXE : SERVICE ACTIONS TUTELAIRES GERONTOLOGIQUE

- Dépenses Investissement	2 453,55 €
- Dépenses Fonctionnement	25 951,00 €
Total dépenses	28 404,55 €
- Recettes Investissement	2 453,55 €
- Recettes Fonctionnement	25 951,00 €
Total recettes	28 404,55 €

La présentation détaillée de ce budget figure en annexe de la présente délibération.

Les membres du Conseil d'Administration, après examen des comptes, votent le budget supplémentaire 2014 du Centre Communal d'Action Sociale et autorisent la Vice-Présidente du CCAS à signer tout document contractuel nécessité par son exécution.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration.

Destinataires :

Préfecture : 1

Registre : 1

DAGB : 1

Receveur Municipal : 2

Pour le Président et par délégation,
La Directrice Générale,



Nathalie POPADYAK



PUBLIÉ LE 10 JUIN 2014

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

19 JUIN 2014

